



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2023

La séance est ouverte à 20h53 sous la présidence de Frédéric BALARD, Maire.

Etaient présents : Frédéric BALARD, Marie JEANJEAN, Franck VIEILLEDENT, Marc POUDEROUS, Stéphanie COSTES, Xavier GAUBERT, Jérémie GAYRAUD, Ségolène MALAVAL.

Étaient excusés : Brigitte BEZAMAT, Bastien TREMOLIERES-SERMET, Dominique VILLANO.

Assistaient aussi : Mathilde HEURTEVENT, secrétaire de Mairie.

Secrétaire de séance : Ségolène MALAVAL.

### VOTE DES COMPTES DE GESTION, COMPTES ADMINISTRATIFS ET AFFECTATIONS DES RESULTATS

#### **M14 - COMMUNE**

Excédent de fonctionnement	197 690,36 €
Déficit d'investissement	- 141 041,57 €
Résultat de clôture	<b>56 648,79 €</b>
Affectation du résultat de fonctionnement :	
- restes à réaliser dépenses	290 216,20 €
- restes à réaliser recettes	<u>379 189,00 €</u>
TOTAL	88 972,80 €
<b>Affectation du résultat :</b>	<b>141 041,57 + 88 972,80 = 52 068,77 €</b>
Report à nouveau :	197 690,36 – 52 068,77 = 145 621,59 €

#### **LOTISSEMENT « LE THERON »**

Déficit de fonctionnement	29 725,04 €
Déficit d'investissement	- 17 229,50 €
Résultat de clôture	12 495,54 €
<b>Affectation du résultat</b>	<b>17 229,50 €</b>
Report à nouveau	29 725,05 – 17 229,50 = 12 495,54 €

#### **LOTISSEMENT « LES TROIS CHENES »**

Excédent d'investissement	4.380,00€
---------------------------	-----------

#### **M4 - ASSAINISSEMENT M49**

Excédent de fonctionnement	15 653,96 €
Excédent d'investissement	15 858,07 €
Résultat de clôture	<b>31 512,03 €</b>
Report à nouveau :	15 653,96 €

#### **M43 - TRANSPORT SCOLAIRE**

Excédent de fonctionnement	5 618,54 €
Excédent d'investissement	27 130,54 €
Résultat de clôture	<b>32 749,08 €</b>
Report à nouveau :	5 618,54 €

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs ci-dessus.

### DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE A CASTELMUS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision en date du 14 avril 2021 relative à l'autorisation de bornage visant à redéfinir l'emplacement précis des limites de la parcelle n° AC 138 appartenant à Monsieur ALBOUY.

L'intervention des Géomètres-Experts GRAVELLIER-FOURCADIER ayant eu lieu le 18 mai 2021, il convient à présent de déclasser cette parcelle du domaine public afin de pouvoir procéder à la vente de celle-ci.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déclasser ladite parcelle et à signer tous les documents nécessaires à sa vente auprès de l'office notarial SCP VERGELY – GARCIA LASMAYOUS.

### ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS PROVISOIRES 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la procédure dite de « fixation libre » des attributions de compensation menée par la Communauté des Communes de la Muse et des Rases du Tarn.

Suite au Conseil de communauté en date du 02 mars 2023, lors duquel des modifications ont été apportées aux attributions de compensation, il convient pour chaque communes concernées par ces modifications de valider ces nouvelles attributions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de valider le montants des attributions de compensation 2023 comme suit :

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2023				
		(+)	(=)	
Communes membres	Montants des AC 2021 en €	révisions 2023	Montants des AC 2023 révisées	Douzième
Castelnau-Pégayrols	93 485.00 €	1 000.00 €	94 485.00 €	7 873.75 €

### CONVENTION D'UTILISATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de création d'un terrain multisport, pour bénéficier de subventions il conviendra de signer une convention avec l'école primaire communale ainsi qu'avec l'Entente Salles-Curan/Curan pour l'utilisation et l'animation d'équipements sportifs.

### QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur Jérémie GAYRAUD, Conseiller Municipal, informe les membres du Conseil de la dégradation de la plateforme du tobogan à l'aire de jeux d'Estalane, qui représente un danger pour les enfants. Le Conseil Municipal s'engage à faire le nécessaire pour remettre en état le tobogan le plus rapidement possible.
- Monsieur Frédéric BALARD, Maire, informe les membres du Conseil du signalement de la part de Madame Brigitte BEZAMAT, Conseillère Municipale, relatif au mauvais état des balançoires de l'aire de jeux de Castelnau. Le Conseil Municipal procédera aux réparations au plus tôt.
- Monsieur Jérémie GAYRAUD, Conseiller Municipal, propose la mise en place de poteaux équipés de panneaux solaires pour l'éclairage du terrain de pétanque. Le Conseil Municipal va se renseigner pour obtenir des devis.
- Madame Ségolène MALAVAL, Conseillère Municipale, propose la rédaction d'une note d'information sur les gestes à adopter relatifs aux économies d'énergie et au bien-être pour l'école et les salles communales.
- Monsieur Pascal LEBOURG, habitant de la commune, demande quand aura lieu la distribution des sacs poubelles pour l'année 2023. La Mairie est pour le moment en attente d'approvisionnement par la Communauté de Communes, mais ne manquera pas d'informer les habitants de la date de distribution via le site Internet, l'application PanneauPocket et le Journal de Millau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h45.